



Résidence la Belle Époque, la Prairie

MISE À JOUR COVID-19

MISE À JOUR DU 23 NOVEMBRE 2020

LE RESPECT DES CONSIGNES

Nous vous rappelons que la résidence se situe au **palier d'alerte : zone en isolement - éclosion**. Les règles ministérielles à ce stade sont précises et nous vous demandons de respecter les mesures mises en place par notre organisation qui vous sont présentées à **la page 2** de ce document.

Cette réalité nous rappelle l'importance de demeurer vigilant et de continuer nos efforts pour diminuer les risques de propagation. Nous demandons également aux familles de maintenir le contact avec leurs proches afin de maintenir des liens significatifs.

Nous ne pouvons pas passer sous silence le travail extraordinaire de notre personnel qui jour après jour s'évertue à offrir à nos résidents des soins dans ce contexte particulier. Nous ne pouvons qu'être reconnaissants pour le bon travail, les sourires, et les attentions apportées à nos aînés.

Direction des communications et du marketing
Groupe La Belle époque
communication@rlbe.ca

Nous vous rappelons que notre milieu de vie se situe au palier d'alerte: **zone en isolement- éclosion**

Voici un rappel des mesures à respecter dans ce contexte exceptionnel :

***En rouge : les dernières mises à jour en date du 20 novembre 2020**

VISITES

Les visiteurs ne sont pas permis au sein de la résidence et sur le terrain extérieur.

Les **personnes proches aidantes** qui apportent une aide ou un soutien significatif (PPA) sont **autorisées seulement après avoir suivi la formation PCI obligatoire.**

- Un **maximum de 1 personne** proche aidante est permis à la fois pour un maximum de 1 personne par période de 24 heures.
- Un **registre** doit être obligatoirement signé par les proches aidants à leurs arrivées, afin de pouvoir faciliter la recherche de contacts.
- Les personnes proches aidantes doivent obligatoirement porter **l'équipement de protection individuel complet** qui comprend le masque, la protection oculaire et la jaquette d'isolement.
- **L'accès aux espaces communs** est interdit.

SORTIES DES RÉSIDENTS

- Les sorties (**les marches et les sorties sur le terrain**) sont **interdites** pour le moment.
- **Le congé temporaire dans la communauté** (plus de 24 heures) n'est pas autorisé.
- **Sorties extérieures pour les résidents**
Nous vous rappelons l'interdiction des sorties extérieures pour les résidents. Nous sollicitons la participation de tous les résidents et des membres de la famille. Nous vous encourageons à favoriser le maintien du lien social par des moyens alternatifs.

Les sorties pour les rendez-vous médicaux ne sont pas permises sauf, avec autorisation de la santé publique. **Il est préférable de favoriser la consultation et l'intervention à distance. Pour toutes questions à ce sujet, veuillez nous contacter au poste 1902.**



À L'INTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE :

- Les résidents doivent demeurer **dans leur unité locative**.
- Une surveillance des symptômes se fait quotidiennement.
- Les repas en salle à manger sont suspendus, le **service aux chambres** est de vigueur.
- Les **salles communes sont fermées**.
- **Les services privés** offerts dans les murs de la RPA (ex. salon de coiffure, soins des pieds) ne **sont pas permis**.
- **La buanderie** par la famille à l'externe est interdite.
- **Les visites de location** : Nous favorisons les visites virtuelles. L'hébergement temporaire (ex. : lits de répit, dépannage, convalescence) est non permis.
- **Les livraisons de colis sont autorisées** avec dépôt à l'accueil, une désinfection sécuritaire sera réalisée par notre équipe.



Pour favoriser le respect des conditions mises en place, nous proposons aux résidents et proches aidants de visionner les vidéos suivants :

- **Comment bien utiliser son masque ou son couvre-visage**
<https://www.youtube.com/watch?v=MeBdWnzzUtI>
- **Éloignement physique** <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/video/covid-19-eloignement-physique.html>

Les mesures proposées par notre organisation tiennent compte de la situation épidémiologique qui prévaut au Québec et des recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ces mesures peuvent changer selon l'état de la situation.

communication@rlbe.ca